



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Procès-verbal de séance

PRESENTS : Monsieur BISSON, Madame THOBOR, Monsieur ALLIOUX, Mesdames DRAN-DUCLAU, LENGARD, Messieurs NIANE, BOYER, BIANCHI, Madame LITWINSKI, Monsieur GOUET-YEM, Madame RHOUN, Messieurs MOREAU, VEY, LAUBERTHE, Mesdames BAZZONI, HABERT, Monsieur DEL, Madame BONTE, Messieurs BORDERIES, LIENARD.

PROCURATIONS : Monsieur FLAHAUT pour Madame THOBOR, Madame HULIN pour Monsieur BOYER, Monsieur LEON pour Madame DRAN-DUCLAU, Madame VESSAH pour Madame LENGARD, Monsieur NIATI pour Monsieur LAUBERTHE, Madame MBAMA NGANKOUA pour Monsieur ALLIOUX, Madame AGBO pour Monsieur DEL, Madame MATHUS pour Monsieur MOREAU, Monsieur CAMPEIS pour Monsieur BISSON, Madame BORDERIES pour Monsieur BORDERIES, Monsieur EGIDO pour Monsieur LIENARD.

ABSENTES : Mesdames BYWALSKA, SEEUWS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame DRAN-DUCLAU.

Ordre du jour unique :

Election des suppléants des délégués des Conseillers Municipaux en vue des Elections Sénatoriales du 24 septembre 2017

Monsieur le Maire annonce que Madame Virginie THOBOR étant conseillère départementale et grand électeur, sera représentée en sa qualité de conseillère municipale par Monsieur BERAMICE DRACAN Freddy pour les élections qui auront lieu le 24 septembre prochain.

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code Electoral, le bureau a été constitué de Messieurs et Mesdames : Michel BISSON, Michel VEY, Denis GOUET-YEM, Naouale RHOUN, Anaïs LITWINSKI.
Le conseil a élu pour secrétaire Madame Muriel DRAN-DUCLAU.

Considérant l'organisation des élections des délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat dont les modalités sont décrites dans le décret 2017-1091 du 2 juin 2017 et précisées par l'arrêté préfectoral n° 2017 DRCL-ELEC-020 du 20 juin 2017 ainsi que la circulaire ministérielle n° NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017.

Considérant que dans les communes de 9 000 à 30 999 habitants tous les conseillers municipaux sont délégués de droit.

Monsieur le Président a invité le Conseil Municipal à procéder, au vote sans débat, à scrutin secret suivant le système de la représentation proportionnelle et le cas échéant avec application de la règle de la plus forte moyenne en cas de siège restant à répartir, à l'élection des 9 délégués suppléants.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a inséré dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a commencé à 19 heures 30. Il a donné les résultats ci-après :

➤ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
➤ A déduire : bulletins blancs et nuls	0
➤ Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	<u>31</u>

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN

TITRE DE LA LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE
Liste « Ensemble Changeons Lieusaint »	4
Liste « Lieusaint 2014-2020 »	27
Total des suffrages exprimés	31

I. DÉTERMINATION DU QUOTIENT ÉLECTORAL POUR LES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Le nombre total des suffrages valablement exprimés a été divisé par le nombre de délégués suppléants à élire. Le quotient obtenu est ressorti à 3,44.

II. ATTRIBUTION DES SIÈGES A CHAQUE LISTE (au quotient puis à la plus forte moyenne)

Le bureau a successivement divisé le nombre des suffrages de chaque liste par le quotient électoral. Cette opération a permis d'attribuer :

- ✓ Un siège de délégué suppléant à la liste « Ensemble Changeons Lieusaint »
- ✓ Huit sièges de délégués suppléants à la liste « Lieusaint 2014-2020 »

III. PROCLAMATION DES ÉLUS

Dans chacune des listes auxquelles des mandats de délégués suppléants ont été attribués, les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation :

Ont été proclamé suppléants :

Liste « Ensemble Changeons Lieusaint » :

- ✓ M^f DURIEUX David,

Liste « Lieusaint 2014-2020 » :

- ✓ M^f AGBO Frédéric,
- ✓ M^{me} YEO Emma,
- ✓ M^f MARCEAU Christian,
- ✓ M^{me} MARDOUDE Hind,
- ✓ M^f LEROUGE Jean-Michel,
- ✓ M^{me} PHU Arièle,
- ✓ M^f BYWALSKA Patrick,
- ✓ M^{me} AWALE Saada.

LA SEANCE EST LEVEE A 19 h 50.

Fait à LIEUSAINTE,
le 03 juillet 2017

 *Le Maire,*

Michel BISSON